

M1 - Fiche descriptive de l'UE PAD - Projet bibliographique

Intitulé de l'UE : Projet bibliographique	Code Apogée UE : MU4PYD13
	Nombre d'ECTS : 3 ECTS
Responsables de l'UE :	Nom : Anna Levy Adresse : 4 place Jussieu, tour 22-12 3eme Bureau 323, 75005 Paris Tél : 01 44 27 23 55 Courriel : anna.levy@sorbonne-universite.fr
Volumes horaires globaux :	Projet.
Période où l'enseignement est proposé :	S1
Localisation des enseignements	A distance.
Autre Master où l'UE est proposée :	
Objectifs :	Les étudiants doivent faire le point des connaissances scientifiques relatives à des sujets disciplinaires ou multidisciplinaires. Les sujets sont proposés par les enseignants (en fonction de leurs domaines d'intérêt et de compétence) sous forme de questions ouvertes. Les étudiants, par groupes de 3 à 5 définissent et organisent leur travail pour: 1) rechercher et rassembler les informations pertinentes concernant leur sujet; 2) analyser, structurer et synthétiser ces informations; 3) rédiger un rapport final structuré et synthétique, répondant aux questions posées; 4) présenter et défendre oralement ce rapport.
Pré-requis :	Connaissances et compétences acquises dans l'ensemble des cours de physique du master.
Thèmes abordés / Notions et contenus :	Ce travail comprend la mise en œuvre des méthodes de recherche bibliographique, l'identification des sources d'information pertinentes, la collecte des documents et des données de base, leur compréhension, leur analyse, leur structuration et leur synthèse. Le résultat de cette synthèse est communiqué sous forme d'un rapport écrit et d'une présentation orale destinés à un public possédant une culture générale scientifique en physique.
Compétences attendues à la fin de l'UE :	Etre capable de synthétiser l'état des connaissances scientifiques sur une question complexe relevant de la physique, c'est à dire: -collecter des informations bibliographiques pertinentes en faisant usage des outils de recherche bibliographique; -citer et référencer ces informations dans un texte scientifique selon les règles de citation bibliographique admises dans la communauté scientifique; -comprendre les articles scientifiques et en exploiter le contenu de manière critique; -identifier, acquérir et intégrer les nouvelles connaissances pour mener à bien un projet; -distinguer les éléments clés d'une problématique complexe, reformuler les objectifs et cadrer le projet; -communiquer de manière structurée, rigoureuse et synthétique, oralement et par écrit; -défendre oralement ses affirmations.
Ouvrages de référence :	
Modalités d'évaluation :	Rapport de 10-15 pages et soutenance.
Barèmes (Apogée) :	<i>Une seule note sur 100 obtenue avec :</i> – PO = soutenance orale du projet effectué – PE = rapport écrit du projet effectué <i>La note de l'UE est : NOTE= 0.5*PO+0.5*PE</i>